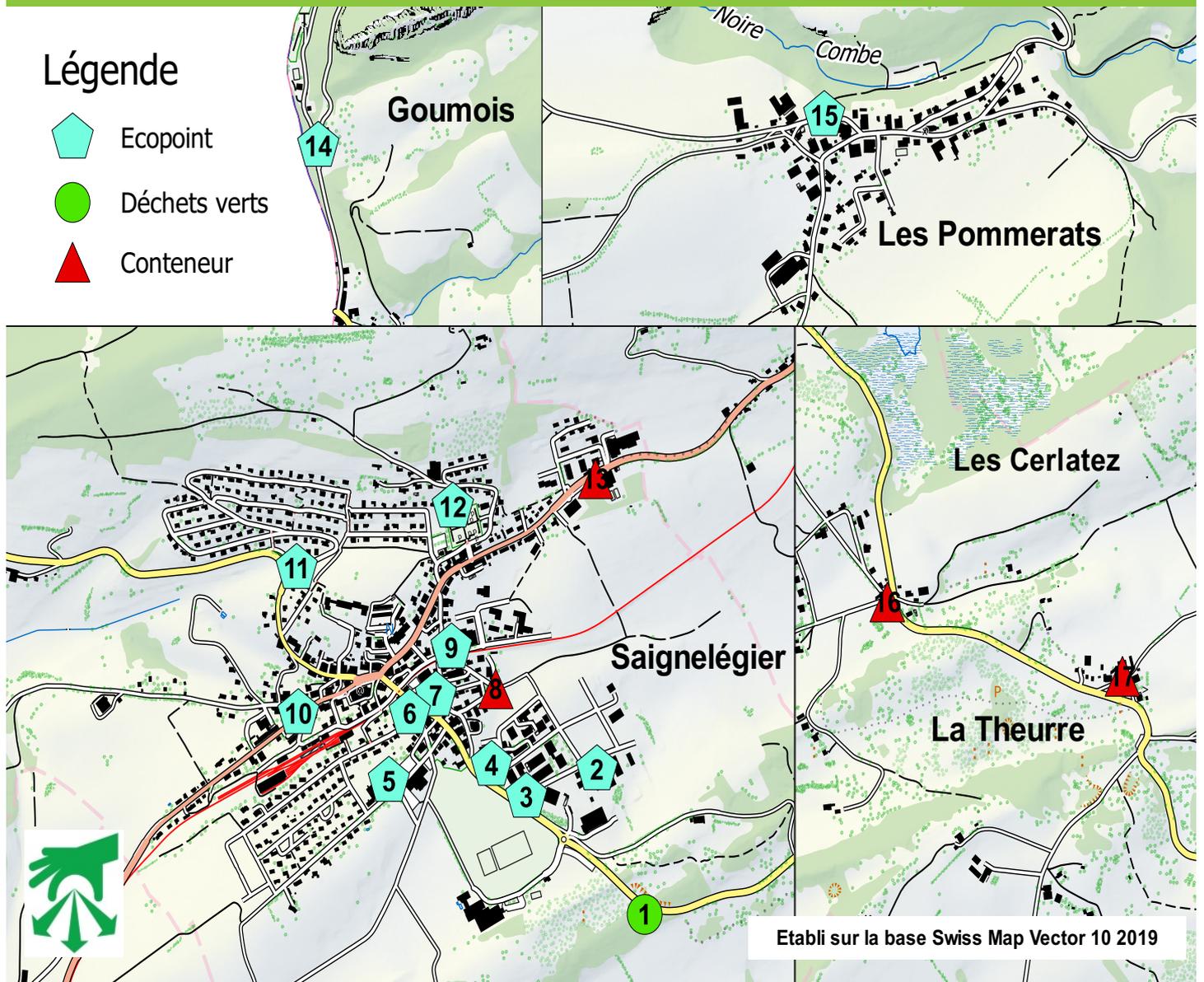




MEMODéchets 2022

Légende

-  Ecopoint
-  Déchets verts
-  Conteneur



Je suis votre guide
des déchets

application mobile



Saignelégier
Les Pommerats - Goumois

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

Infos générales

GÉNÉRALITÉS

Le MEMODéchets regroupe les Villages de Saignelégier, Les Pommerats et Goumois.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

3 - ZI Su-Est, Ch. Labours : textiles

5 - Ch. Chasseral : verre, alu et boîtes de conserve, papier, carton, déchets verts, capsules Nespresso

7 - Centre : verre, alu et boîtes de conserves, papier, carton, déchets verts

9 - Ch. Patinage : déchets verts, textiles

10 - Ch. Franquemont : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts

11 - Ch. St-Nicolas : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts, capsules Nespresso, textiles, huiles, piles

12 - Ch. La Combe : déchets verts

14 - Goumois, abris PC : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts

15 - Les Pommerats : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts, huiles

Mes AUTRES POINTS DE COLLECTE (voir plan)

1 - Roche-Percée : déchets verts de jardin

2 - Landi Jura, Ch. Labours : déchets spéciaux

4 - Commerces : PET, piles, plastiques

ORDURES MÉNAGÈRES : points 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Service de la voirie

Herdener David

Rue des Rangiers 40

2350 Saignelégier

079 552 26 82

se@saignelegier.ch

Encombrants Saignelégier : 12.1; 9.3; 25.5; 15.6; 27.7; 24.8; 2.11; 7.12.

Encombrants Les Pommerats : 23.2; 21.9.

Encombrants Goumois : 27.4; 19.10.

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau

(tarif local)

Avec l'app mobile
MEMODéchets

la gestion des déchets
est encore plus simple!

Pour plus d'infos consultez le site :

<https://www.memodechets.ch>

Saignelégier 2022

Les Pommerats - Goumois

Début des tournées : 06h30

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L						
M		1	1			
M		2	2			1
J		3	3			2
V		4	4	1		3
S	1 Nouvel An	5	5	2		4
D	2 Saint-Berchtold	6	6	3	1 Fête du travail	5 Pentecôte
L	3	7	7	4	2	6 Lundi de Pentecôte
M	4	8	8	5	3	7
M	5	9	9	6	4	8
J	6	10	10	7	5	9
V	7	11	11	8	6	10
S	8	12	12	9	7	11
D	9	13	13	10	8	12
L	10	14	14	11	9	13
M	11	15	15	12	10	14
M	12	16	16	13	11	15
J	13	17	17	14	12	16 Fête-Dieu
V	14	18	18	15 Vendredi Saint	13	17
S	15	19	19	16	14	18
D	16	20	20	17 Pâques	15	19
L	17	21	21	18 Lundi de Pâques	16	20
M	18	22	22	19	17	21
M	19	23	23	20	18	22
J	20	24	24	21	19	23 Commémoration plébiscite
V	21	25	25	22	20	24
S	22	26	26	23	21	25
D	23	27	27	24	22	26
L	24	28	28	25	23	27
M	25		29	26	24	28
M	26		30	27	25	29
J	27		31	28	26 Ascension	30
V	28			29	27	
S	29			30	28	
D	30				29	
L	31				30	
M					31	

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM, puis dans les conteneurs des quartiers du village.
Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Huiles minérales et végétales

Aux postes de collecte.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255 20 00.



Déchets inertes (petites quantités)

Une benne sera placée sur la Place du Marché-Concours le jour du ramassage des encombrants de Saignelégier de 15h à 18h.



Déchets de jardin

A déposer à la place de compost Roche-Percée
Direction Tramelan.



Déchets compostables ménagers

Aux postes de collecte et à la place de compost Roche-Percée
Direction Tramelan.



Déchets spéciaux des ménages

Lundi ArcJura, Saignelégier 058 434 16 45
1er lundi du mois de 16h à 18h.



Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles.
Dans les conteneurs à textiles.



Verre

Aux postes de collecte.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente.



Aluminium et boîtes de conserve

Aux postes de collecte.



Dépouilles d'animaux

Déchets carnés, Montfaucon, 032/955 10 25.
Heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30.
Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.



Déchets encombrants combustibles

Ramassage de 15h à 18h. (dates et lieux : voir informations communales).



Ferraille (objets métalliques)

Ramassage de 15h à 18h. (dates et lieux : voir informations communales).



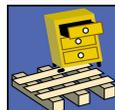
Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM.
Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.
Par les points de vente.



Sagex

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM.
Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



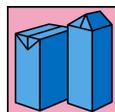
Bois

Avec les déchets encombrants combustibles.



Aérosols

Important : videz complètement le gaz propulseur (risque d'explosion).
Selon la matière, à déposer avec l'alu ou avec les déchets spéciaux si symbole de danger.



Berlingots / Briques à boissons

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM.
Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé.
(Si > 1m3 : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



PET

Par les points de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)

Aux postes de collecte.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.



Plastiques agricoles

Ramassage sur la place du Marché-Concours selon les dates du calendrier de 08h à 10h.



Papier et carton

Aux postes de collecte.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM.
Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Pneus

Par les points de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente.



Médicaments

Retour aux pharmacies.



Déchets de chantier

A éliminer par les entreprises spécialisées.



INFORMATIONS COMMUNALES



Pour des raisons logistiques et d'organisation, nous demandons aux habitants de Saignelégier de débarrasser les déchets encombrants combustibles (DEC) ainsi que la ferraille à Saignelégier de 15 heures à 18 heures.

Tout dépôt avant les heures de ramassage est interdit et sera passible d'une amende.

Saignelégier, 12 janvier, 9 mars, 25 mai, 15 juin, 27 juillet, 24 août, 2 novembre, 7 décembre.

Les Pommerats, 23 février, 21 septembre.
--

Goumois, 27 avril, 19 octobre.

Accepté

Uniquement des déchets trop volumineux pour être mis dans des sacs de 110 litres

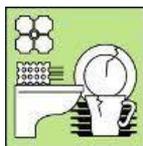
Refusé

Déchets non récupérables de petite taille (à mettre dans un sac taxé)

Quantité supérieure à 2 m³

Débarras de logements et d'appartements

Déchets spécifiques d'entreprises et d'artisans



Déchets inertes (petites quantités)

La benne sera mise sur la place du Marché-Concours le jour du ramassage des encombrants de Saignelégier.

Accepté

Vaisselle, céramique, vitres, miroirs, etc.

Refusé

Déchets provenant de chantier de démolition ou de chantier de transformation.



Ramassage sur la place du Marché-Concours de 8 h à 10 heures
--

19 janvier, 23 février, 16 mars, 4 mai, 7 septembre, 16 novembre, 14 décembre.
--

Merci de votre participation active au tri des déchets.
Ne pas trier correctement, c'est ruiner l'effort des autres.

Le Conseil communal

Compost communal



Tous les sacs en plastique, vaisselle et emballages recyclables sont interdits.

Notre type de compostage, par broyage, ne permet pas leur dégradation, de plus le risque de confusion avec les plastiques non biodégradables est important.

Le dépôt de matériaux inertes est interdit.

Merci de votre participation active au tri des déchets.

Ne pas trier correctement, c'est ruiner l'effort des autres.

Le Conseil communal